

Projet « Alternatives aux emballages des fruits et légumes bio dans la grande distribution »

(Annexe au rapport final)

PARTICIPANTS AU WORKSHOP 18/03/2014

Nom	Prénom	Structure
Bonneau	Marcelline	étudiante
Beudelot	Ariane	Biowallonie
Renaerts	Rob	Coduco
Dekoninck	Noémie	Biowallonie
	Raphael	Biowallonie étudiant
Dombard	Nathalie	Coordinatrice de la Maison Eco
Auriel	Caroline	Prévention, Contrôle Externe en aval et Recherche
Janssens	Gaëlle	FOST +
De Gaultier	François	Nature&Progrès
Huytbrechts	Muriel	SOCOPRO
Van Schoorisse	Martine	BioForum Flandre
Ring	Géraldine	Zéro waste brussels
Verwilghen	Géraldine	COMEOS
Toussaint	Philippe	Colruyt
Riffont	Cécile	IBGE
Van Bambeke	Joëlle	IBGE

INTERVENANTS AU DEBAT

Géraldine Verwilghen - COMEOS

Depuis 7 mois chez Comeos, conseillé commerce durable. Gestion déchet, invendu alimentaires, énergie.

Muriel Huytbrechts - SOCOPRO

Depuis 15 jours SOCOPRO. Le ministre de l'agriculture a créé un collège qui rassemble tous les producteurs bio et conventionnels pour orienter les actions des associations. SOCOPRO, service d'appui de ce collège. Travaille depuis 11 ans dans le secteur bio (Probila, BioForum Flandre, BioForum Wallonie) et pour le label privé Biogarantie.

Gaëlle Janssens - FOST+

Recyclage emballage en Belgique. Ecoconception des emballages, recyclabilité, prévention et écoconception des emballages.

François De Gaultier - Nature&Progrès (N&P)

ASBL depuis 40 ans dans agriculture biologique. Premier organisme certificateur. Charte pour les producteurs, par certification participative. Association de producteurs et consommateurs (7000 familles membres).

DEBAT

François : étude très intéressante, répond à un vrai problème. Les emballages, objets très critique. Bio critiqué (social, environnemental...). Emballage fort critiqué, consommateurs non-bio critique beaucoup. Déception par rapport au bio. Attente pas remplie par le bio : écologie beaucoup plus poussée que juste niveau production... Méconnaissance des consommateurs, sur les raisons de ces emballages et de la traçabilité. Travail au niveau législation. Démarches volontaires : dans visites participatives, limite de déchet dans la charte de N&P.

Gaëlle : Etude sur les emballages et quantité de déchets. Cause des pertes de produits : manipulation du consommateur. Emballage protège le produit. Consommateur achète des produits à la taille qui lui convient si pré-emballé moins de perte car introduit produits de tailles variables. Certains produits tiennent plus longtemps s'ils sont emballés (concombre, champignon et salade). Perte chez le consommateur car ne consomment pas tout le sachet. Si un produit pourri transmet directement au reste des produits dans le sachet. Plusieurs arguments pour et contre. Fraude à la balance donc risque que le bio passe en conventionnel pour produit semblable. Proposer une diversité au consommateur, métrage limité. Calibre, risque de mélanger les produits qui n'ont pas les mêmes propriétés.

Muriel : a travaillé pendant 11 ans pour le secteur bio. Pour le secteur bio, important d'être perçu comme professionnel et donc d'assurer une traçabilité. S'il faut faire un choix, filet peut-être proposition intéressante. Intéressant d'analyser les qualités des emballages plutôt que les quantités.

Géraldine : Rebondir sur dire des François, info vis-à-vis des consommateurs, responsabilité des grandes surfaces bien comprise. Parce que gens pas du tout au courant des règles. Comme dit Gaëlle, crainte de fraude et échange de produits. Pas pour demain... Grande distribution disposée à changer les emballages, remettre ça en question. La grande distribution pense que l'emballage est comme tel parce que c'est la loi, donc mésinformation. Mais volonté de la grande distribution d'améliorer les emballages !! Pas toujours le meilleur choix mais y travaille. Attention aspect économique reste essentiel et principal. Aspect important pour les grandes surfaces, facilité de manipulation des produits emballés.

Corluyt : achat durable, bientôt interdiction sachet en plastique dans les magasins. Interdit donc il va falloir trouver une solution.

Géraldine : Amendement au niveau européen pour supprimer les sacs plastiques, voire si la Belgique prendra cette option. Par contre pas pour les tout petits sacs donc p-ê pas les sacs de produits en vrac. On espère que la loi ne va pas passer et que les sacs ne seront pas interdits. En 2017, réduction de 50%.

Gaëlle : sachet de fruits et légumes hors interdiction. Guerre des matériaux qui est plus impactant au niveau environnement. Sac réutilisable meilleure solution... s'il est réutilisé !

Rob : le plastique est beaucoup plus léger ! Sacs plastiques de produits en vrac est moins impactant que le pré-emballé.

Colruyt : Consommateur n'est pas bien informé, et dans cette loi beaucoup de choses importantes ne sont pas prises en compte. Bouteilles réutilisables n'est pas la solution pour tous les produits. Attention de bien étudier au cas par cas.

François : En Allemagne pas de problème, toutes les bouteilles doivent être réutilisables. Pareil en Flandre et en Wallonie ? C'est culturel, il faut qu'il y ait un projet de société.

Gaëlle : casse un mythe, en Allemagne consignée mais n'est pas réutilisée. Recyclé. Nous on choisit de recycler. Intérêt en fonction de la distance et du trajet réalisé par la bouteille ainsi que le taux de recyclage.

Rob : Plusieurs solutions et plusieurs produits. Il faut presque par produit regarder la solution adaptée. Retour sur les freins : vol.

Ariane : Marche avec fruitnet donc possible de comparer et se rendre compte des vols ?

Gaëlle : vrac toujours plus cher que préemballé.

Zero Waste Brussel : savoir bien pour chaque produit ce qui est moins cher en vrac ou en préemballé dans les magasins bio.

Colruyt : il n'y a pas actuellement de fruits étiqueté individuellement qui pourraient être confondu avec d'autres.

Rob : Donc il serait possible et intéressant de faire un test rapide sur les produits « échangés ».

Colruyt : on vend plus quand c'est emballé ! Solutions simplistes et généralisés ne fonctionnent pas il faut par produit.

François: Perte de consommateurs bio qui n'achètent pas parce emballé.

Zero Waste Brussel : Plus facile de faire les courses au même endroit.

Muriel : Par rapport au filet, pourquoi que pour certains produits ?

Colruyt : Par rapport à la fragilité du produit peut-être ?

Rob : En Allemagne, pommes, courgettes, poires... en filet. C'est possible !

Ariane : Autre chose, quand c'est emballé, obligé d'acheter plus et donc pas envie d'acheter autant et voir si le vrac ne donne pas plus de flexibilité. Produits emballés amène gaspillage chez le consommateur final. Il faut faire au cas par cas, produit par produit.

Gaëlle : filet vraiment plus écologique ?

Rob : contact avec des études, semble plus écologique avec le filet. Le plastique est lourd comparé au filet.

Géraldine : Perception des consommateurs en Allemagne, que le filet plus écologique ?

Rob : Ne sais pas...

Géraldine : réduire l'emballage pour vendre plus de bio mais si le filet n'est pas perçu comme mieux alors effet raté.

Rob : Important de communiquer auprès des consommateurs que sachet compost est plus impactant !

Gaëlle : on a communiqué !

Rob : Biogarantie interdit les OGM dans les emballages de produits bio.

Muriel : intérêt d'un plastique (OK Compost) biodégradable, que composant organique dans plastique >< produits dégradables : dégradation en produits chimiques, assimilé dans la nature mais impact écologique négatif.

Gaëlle : plastique OXOdégradable : greenwashing, plastique traditionnel où additif chimique donc se décompose en particules. Pas d'intérêt ! Arguments : dans la nature, les déchets ne disparaissent pas, mais se fragmentent. INUTILE ! Emballage compostable : on ne peut pas dire que compostable (sinon gens jettent dans la nature) se compostera dans un compost pas dans la nature. Cas PLA (fruits et légumes) minimum 60°C pour se fragmenter (impossible dans compost ménager) ! Pas d'intérêt du compostage (équivalent à une incinération sans récupération d'énergie), mieux d'incinérer avec récupération d'énergie.

Que faire dans la suite pour poursuivre le projet?

- Informer la grande distribution que l'emballage n'est plus obligatoire pour Biogarantie et des résultats de l'étude.
- Diffuser l'enquête au plus large public via les médias.
- Communiquer sur « OK compost » = inutile en Belgique
- Communiquer sur les fonctions autres de l'emballage (conservation,...)
- Distributeurs doivent prendre leurs responsabilités : trouver la meilleure alternative.